



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Administration de la gestion de l'eau

Anhang 7

Überblick der Natura 2000 Gebiete, die
Schutzziele aufweisen, welche
wasserabhängige Habitats oder Arten
betreffen, die nach der FFH-Richtlinie
oder der Vogelschutzrichtlinie geschützt
sind

1) Zones habitats

Relevé des objectifs de conservation principaux par rapport au cours d'eau et zones humides y associées tels que formulés dans le règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zones spéciales de conservation, dans les formulaires d'information standards ou encore dans les plans de gestion respectifs.

(1) Vallée de l'Our de Ouren à Wallendorf-Pont (LU0001002)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de l'Our et de ses affluents; en particulier maintien dans un état de conservation favorable respectivement restauration des rivières avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion (3260) et des populations de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri* et du Saumon *Salmo salar*
- (d.) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des mégaphorbiaies (6430)
- (e.) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)
- (i.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Moule perlière *Margaritifera margaritifera* et de la Mulette épaisse *Unio crassus*
- (j.) restauration de la population de la Loutre *Lutra lutra*

- *maintien dans un état de conservation favorable des populations du Chabot commun Cottus gobio*

(2) Vallée de la Tretterbaach (LU0001003)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de la Troine et de ses affluents; en particulier maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri*

- *maintien dans un état de conservation favorable des populations du Chabot commun Cottus gobio*

(3) Weicherdang – Bréichen (LU0001004)

- *maintien dans un état de conservation favorable respectivement restauration de la forêt alluviale (91E0*)*

(4) Vallée supérieure de la Wiltz (LU0001005)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de la Wiltz et de ses affluents; en particulier maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri*
- (c.) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)
- (e.) restauration de la population de la Loutre *Lutra lutra*

- *maintien dans un état de conservation favorable de la population du Chabot commun Cottus gobio*

- maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Castor d'Eurasie *Castor fiber*

(5) Vallées de la Sûre, de la Wiltz, de la Clerve et du Lellgerbaach (LU0001006)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de la Sûre, de la Wiltz, de la Clerve, de la Lellgerbaach et de leurs affluents; en particulier maintien dans un état de conservation favorable respectivement restauration des rivières avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260) et des populations de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri* et du Saumon *Salmo salar*
- (d.) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des mégaphorbiaies (6430)
- (g.) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)

- maintien dans un état de conservation favorable des populations du Chabot commun *Cottus gobio*

(6) Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage (LU0001007)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de la Sûre et de ses affluents; en particulier maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations de la Bouvière *Rhodeus sericeus amarus* et de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri*
- (d.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des tourbières de transition (7140), des mégaphorbiaies (6430) et [...]
- (e.) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)
- (g.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations de la Loutre *Lutra lutra* et de la Mulette épaisse *Unio crassus*

- maintien dans un état de conservation favorable de la population du Chabot commun *Cottus gobio*

- maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Castor d'Eurasie *Castor fiber*

(7) Vallée de la Sûre moyenne de Esch/Sûre à Dirbach (LU0001008)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de la Sûre et de ses affluents; en particulier maintien dans un état de conservation favorable respectivement restauration des rivières avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260) et des populations de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri* et du Saumon *Salmo salar*

- restauration de population de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*

- maintien dans un état de conservation favorable de population du Chabot commun *Cottus gobio*

(8) Grosbous – Neibruch (LU0001010)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de la Wark et de ses affluents;

- en particulier maintien dans un état de conservation favorable et restauration des rivières avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion (3260)
- (b.) maintien dans un état de conservation favorable des tourbières boisées (91D0*)
 - (e.) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)

- maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des mégaphorbiaies (6430)

(9) Vallée de l'Ernz noire / Beaufort / Berdorf (LU0001011)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de l'Ernz noire, de la Aesbaach, de la Lauterbornerbaach et de leurs affluents; en particulier maintien dans un état de conservation favorable et restauration des rivières avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion (3260) et des populations de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri* et du Saumon *Salmo salar*
- (c.) maintien dans un état de conservation favorable des sources pétifiantes avec formation de tuf (7220*)
- (e.) [...], des tourbières de transition (7140) et des mégaphorbiaies (6430)
- (f.) maintien dans un état de conservation favorable [...] et des tourbières boisées (91D0*)
- (g.) maintien dans un état de conservation favorable et extension des forêts alluviales (91E0*)
- (i.) maintien dans un état de conservation favorable de la population du Triton crêté *Triturus cristatus*

- maintien dans un état de conservation favorable des populations du Chabot commun *Cottus gobio*

(10) Vallée de l'Attert de la frontière à Useldange (LU0001013)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de l'Attert et de ses affluents; en particulier maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri*
- (d.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des tourbières de transition (7140)
- (f.) maintien dans un état de conservation favorable de la population du Triton crêté *Triturus cristatus*
- (h.) restauration de la population de la Loutre *Lutra lutra*

- maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0)

- maintien dans un état de conservation favorable de la population du Chabot commun *Cottus gobio*

(11) Zones humides de Bissen et Fensterdall (LU0001014)

- (b.) maintien dans un état de conservation favorable des tourbières boisées (91D0*)
- (d.) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)
- (f.) maintien dans un état de conservation favorable de la population du Triton crêté *Triturus*

cristatus

- maintien dans un état de conservation favorable de la population du Chabot commun *Cottus gobio*

(12) Vallée de l'Ernz blanche (LU0001015)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de l'Ernz blanche et de ses affluents
- (e.) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)
- (g.) maintien dans un état de conservation favorable de la population du Triton crêté *Triturus cristatus*

- maintien dans un état de conservation favorable de la population du Chabot commun *Cottus gobio*

(14) Vallée de la Sûre inférieure (LU0001017)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de la Sûre inférieure et de ses affluents; en particulier maintien dans un état de conservation favorable et restauration des rivières avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion (3260) et des populations de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri* et du Saumon *Salmo salar*
- (e.) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)

- maintien dans un état de conservation favorable et restauration des sources pétrifiantes avec formation de tuf (7220*)

- maintien dans un état de conservation favorable de la population du Chabot commun *Cottus gobio*

- maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Castor d'Eurasie *Castor fiber*

(15) Vallée de la Mamer et de l'Eisch (LU0001018)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de la Mamer et de l'Eisch et de leurs affluents; en particulier maintien dans un état de conservation favorable et restauration des rivières avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion (3260) et de la population de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri*
- (e.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des sources pétrifiantes avec formation de tuf (7220*)
- (i.) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des mégaphorbiaies (6430)
- (j.) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)
- (l.) maintien dans un état de conservation favorable de la population du Triton crêté *Triturus cristatus*

- maintien dans un état de conservation favorable de la population du Chabot commun *Cottus gobio*

- maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Castor d'Eurasie

Castor fiber

(16) Pelouses calcaires de la région de Junglinster (LU0001020)

- (c.) maintien dans un état de conservation favorable [...] et des tourbières de transition (7140)
- (e.) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)

- maintien dans un état de conservation favorable de la population du Chabot commun Cottus gobio

(17) Vallée de la Syre de Manternach à Fielsmillen (LU0001021)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de la Syre et de la Schlambaach
- (d.) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des mégaphorbiaies (6430)
- (g.) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)

- maintien dans un état de conservation favorable de la population du Chabot commun Cottus gobio

(18) Grünewald (LU0001022)

- (d.) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)
- (e.) maintien dans un état de conservation favorable des tourbières boisées (91D0*)

(20) Hautcharage / Dahlem - Asselborner et Boufferdenger Muer (LU0001025)

- (a.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des tourbières boisées (91D0*) et des tourbières de transition (7140)
- (c.) maintien dans un état de conservation favorable de la population du Triton crêté Triturus cristatus

- maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des mégaphorbiaies (6430)

- restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0)*

(21) Bertrange - Greivelsershaff / Bouferterhaff (LU0001026)

- (c.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Triton crêté Triturus cristatus

- maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0)*

- maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des

mégaphorbiaies (6430)

(22) Sanem - Groussebesch / Schouweiler - Bitchenheck (LU0001027)

- (c.) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)
- (d.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations du Triton crêté *Triturus cristatus*

(23) Differdange Est - Prenzebiërg / Anciennes mines et Carrières (LU0001028)

- (a.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des sources pétrifiantes avec formation de tuf (7220*)
- (g.) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)
- (h.) maintien dans un état de conservation favorable de la population du Triton crêté *Triturus cristatus*

(24) Région de la Moselle supérieure (LU0001029)

- (f.) maintien dans un état de conservation favorable de la population du Triton crêté *Triturus cristatus*

- *maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)*

- *maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des mégaphorbiaies (6430)*

- *maintien dans un état de conservation favorable de la population du Chabot commun *Cottus gobio**

(25) Esch-sur-Alzette sud-est - Anciennes minières / Ellergronn (LU0001030)

- (b.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des sources pétrifiantes avec formation de tuf (7220*)
- (f.) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)
- (g.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Triton crêté *Triturus cristatus*

- *maintien dans un état de conservation favorable des mégaphorbiaies (6430)*

(26) Dudelange Haard (LU0001031)

- *maintien dans un état de conservation favorable et restauration des sources pétrifiantes avec formation de tuf (7220*)*

(27) Dudelange Ginzeberg (LU0001032)

- (c.) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)

(28) Wilwerdange - Conzefenn (LU0001033)

- (b.) maintien dans un état de conservation favorable des tourbières de transition (7140) et des tourbières boisées (91D0*)

(32) Troisvierges - Cornelysmillen (LU0001038)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de la Klängelbaach, de la Stauvelsbaach, de la Weierbaach, de la Woltz et de leurs affluents; en particulier maintien dans un état de conservation favorable et restauration des rivières avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260) et de population de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri*
- (b.) maintien dans un état de conservation favorable [...] et des tourbières de transition (7140)

- maintien dans un état de conservation favorable de la population du Chabot commun *Cottus gobio*

(33) Hoffelt - Kaleburn (LU0001042)

- (b.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des tourbières boisées (91D0*) et des hêtraies du Luzulo-Fagetum (9110)
- (c.) maintien dans un état de conservation favorable de la population du Triton crêté *Triturus cristatus*

(34) Troine/Hoffelt - Sporbaach (LU0001043)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de la Sporbech et de ses affluents
- (b.) maintien dans un état de conservation favorable[...] et des tourbières de transition (7140)b

- maintien dans un état de conservation favorable respectivement restauration de la forêt alluviale (91E0*)

- maintien dans un état de conservation favorable des populations de la Petite lamproie *Lampetra planeri* et du Chabot commun *Cottus gobio*

(35) Cruchten - Bras mort de l'Alzette (LU0001044)

- maintien dans un état de conservation favorable respectivement restauration de la forêt alluviale (91E0*)

(36) Gonderange/Rodenbourg - Faascht (LU0001045)

- (a.) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)

(37) Wark - Niederfeulen-Warken (LU0001051)

- (a.) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure de la Wark et de ses affluents; en particulier maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri*

- *maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)*

- *maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des mégaphorbiaies (6430)*

- *maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Chabot commun *Cottus gobio**

- *restauration de la population de la Loutre d'Europe *Lutra lutra**

(38) Fingig - Reifelswenkel (LU0001054)

- (b.) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)

(40) Grosbous - Seitert (LU0001066)

- (b.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Triton crêté *Triturus cristatus*

(41) Leitrange - Heischel (LU0001067)

- (a.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des chênaies du Stellario-Carpinetum (9160) et des hêtraies du Luzulo-Fagetum (9110)

- (b.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Triton crêté *Triturus cristatus*

(42) Grass - Moukebrill (LU0001070)

- (a.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des chênaies du Stellario-Carpinetum (9160)

- (b.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Triton crêté *Triturus cristatus*

- *maintien dans un état de conservation favorable et restauration des forêts alluviales (91E0*)*

(43) Massif forestier du Stiefeschboesch (LU0001072)

- (a.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des chênaies du Stellario-Carpinetum (9160)

(44) Massif forestier du Ielboesch (LU0001073)

- (a.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des chênaies du Stellario-Carpinetum (9160)

(45) Massif forestier du Faascht (LU0001074)

- (a.) maintien dans un état de conservation favorable des chênaies du Stellario-Carpinetum (9160)

(46) Massif forestier du Aesing (LU0001075)

- (a.) maintien dans un état de conservation favorable des chênaies du Stellario-Carpinetum (9160)

(47) Massif forestier du Waal (LU0001076)

- (a.) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des chênaies du Stellario-Carpinetum (9160)

(48) Bois de Bettembourg (LU0001077)

- (b.) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales (91E0*)

2) Zones oiseaux

Relevé des objectifs de conservation principaux par rapport à l'eau et les zones humides y associées, tels que formulés dans le règlement grand-ducal du 30 novembre 2012 portant désignation des zones de protection spéciale ou dans les formulaires d'information standards ou encore dans les plans de gestion respectifs.

(1) Vallée de la Woltz et affluents de la source à Troisvierges (LU0002001)

- a) maintien dans un état de conservation favorable de la population de la Cigogne noire *Ciconia nigra*: maintien et restauration des zones de nourrissage, notamment des cours d'eau, des fonds de vallées et autres habitats humides; préservation de la quiétude en période de reproduction dans les alentours directs des zones de nourrissage;
- g) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Bécassine

- des marais *Gallinago gallinago*: restauration des zones de nidification et des zones de nourrissage en période de migration et d'hivernage, notamment des marais, des prairies marécageuses et des vallées à friches humides;
- j) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau, des plans d'eau et des fonds de vallée; restauration de la plaine alluviale et de son hydromorphologie; aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau;
 - k) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des friches humides et des mégaphorbiaies; fauchage très tardif et pluriannuel;

- maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*: préservation et restauration [...] et des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales; [...]; préservation et restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées.

(2) Vallée de la Tretterbaach et affluents de la frontière à Asselborn (LU0002002)

- a) maintien dans un état de conservation favorable de la population de la Cigogne noire *Ciconia nigra*: maintien et restauration des zones de nourrissage, notamment des cours d'eau, des fonds de vallées et autres habitats humides; préservation de la quiétude en période de reproduction dans les alentours directs des zones de nourrissage;
- g) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Bécassine des marais *Gallinago gallinago*: restauration des zones de nidification et des zones de nourrissage en période de migration et d'hivernage, notamment des marais, des prairies marécageuses et des vallées à friches humides;
- h) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Vanneau huppé *Vanellus vanellus*: restauration des zones de nidification et des zones de nourrissage, notamment des herbages des vallées humides;
- i) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des zones inondables et des herbages humides, tels le Pluvier doré *Pluvialis apricaria* et le Combattant varié *Philomachus pugnax*: maintien et amélioration des zones de nourrissage en halte de migration;
- m) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau, des plans d'eau et des fonds de vallée; restauration de la plaine alluviale et de son hydromorphologie; aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau;
- n) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des friches humides et des mégaphorbiaies; fauchage très tardif et pluriannuel;

- maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* : préservation et restauration [...] des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales; [...]; préservation et restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées

(3) Vallée supérieure de l'Our et affluents de Lieler à Dasbourg (LU0002003)

- b) maintien dans un état de conservation favorable de la population de la Cigogne noire *Ciconia nigra*: [...]; maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau et des

- fonds de vallée;
- j) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des cours d'eau, tels le Martin pêcheur *Alcedo atthis*, le Cincle plongeur *Cinclus cinclus* et la Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*: maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure des cours d'eau; maintien et amélioration des structures nécessaires pour la nidification;
- k) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des cours d'eau, tel le Harle bièvre *Mergus merganser*: maintien et amélioration des zones de nourrissage en hivernage, notamment les cours d'eau; maintien et amélioration de la qualité de l'eau;
- l) maintien dans un état de conservation favorable de la population du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*: maintien et amélioration des zones de nourrissage en migration, notamment les plans et cours d'eau;
- o) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau et des fonds de vallée;
- p) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales;

- *maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* : préservation et restauration [...] des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales; [...]; préservation et restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées*

(4) Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre (LU0002004)

- b) maintien dans un état de conservation favorable de la population de la Cigogne noire *Ciconia nigra*: [...] maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau et des fonds de vallée;
- c) maintien dans un état de conservation favorable de la population du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*: maintien et amélioration des zones de nourrissage en migration, notamment les plans et cours d'eau;
- j) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des cours d'eau, tels le Martin pêcheur *Alcedo atthis*, le Cincle plongeur *Cinclus cinclus* et la Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*: maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure des cours d'eau; maintien et amélioration des structures nécessaires pour la nidification;
- k) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des cours et des plans d'eau, tels le Harle bièvre *Mergus merganser* et le Grèbe huppé *Podiceps cristatus*: maintien et amélioration des zones de nourrissage en hivernage, notamment les plans et les cours d'eau; maintien et amélioration de la qualité de l'eau;
- m) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau et des fonds de vallées;
- n) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales;

- *maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* : préservation et restauration [...] des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales; [...]; préservation et*

restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées

(5) Vallée de l'Ernz Blanche de Bourglinster à Fischbach (LU0002005)

- c) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des vasières, des zones inondables et des prairies humides, tels le Pluvier doré *Pluvialis apricaria* et le Combattant varié *Philomachus pugnax*: maintien et amélioration des zones de nourrissage en halte de migration;
- d) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des roselières, des mégaphorbiaies et autres zones humides, tels le Râle d'eau *Rallus aquaticus*, la Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*, le Gorgebleu à miroir *Luscinia svecica* et le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*: maintien et amélioration des habitats de nidification respectivement de halte de migration;
- h) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations du Martin pêcheur *Alcedo atthis*: maintien et amélioration des zones de nourrissage, notamment les rivières à berges boisées; maintien et aménagement de quelques berges raides propices à la nidification;
- j) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des roselières et des mégaphorbiaies; conservation et aménagement de vieux peuplements de roselières avec pieds dans l'eau;
- k) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau et des zones inondables; restauration de la plaine alluviale et de son hydromorphologie; aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau.

*- maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* : préservation et restauration [...] des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales; [...]; préservation et restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées*

(6) Vallée de la Syre de Moutfort à Roodt/Syre (LU0002006)

- a) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola*: maintien et amélioration des zones de nourrissage en halte de migration, notamment des roselières, cariçaies, autres prairies humides et mégaphorbiaies; préservation de zones respectivement de bandes herbacées non-fauchées en prairies humides en périodes de migration;
- e) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des roselières, des mégaphorbiaies et autres zones humides, tels le Râle d'eau *Rallus aquaticus*, la Marouette ponctuée *Porzana porzana*, le Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*, la Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*, la Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*, le Gorgebleu à miroir *Luscinia svecica* et le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*: maintien et amélioration des habitats de nidification respectivement de halte de migration;
- f) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Martin pêcheur *Alcedo atthis*: maintien et amélioration des zones de nourrissage, notamment les rivières à berges boisées; maintien et aménagement de quelques berges raides propices à la

- nidification;
- h) maintien dans un état de conservation favorable des dortoirs de l'Hirondelle rustique *Hirundo rustica*: maintien et amélioration des dortoirs, notamment les roselières, et des zones de nourrissage, notamment une mosaïque paysagère de prairies et de zones humides;
- i) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des vasières, des zones inondables et des prairies humides, telles la Bécassine des marais *Gallinago gallinago* et la Bécassine sourde *Lymnocyptes minimus*: maintien et amélioration des zones de nourrissage en halte de migration respectivement en hivernage;
- l) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des roselières et des mégaphorbiaies; conservation et aménagement de vieux peuplements de roselières avec pieds dans l'eau;
- m) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau et des zones inondables; restauration de la plaine alluviale et de son hydromorphologie; aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau.

- *maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* : préservation et restauration [...] des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales; [...]; préservation et restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées*

(7) Vallée supérieure de l'Alzette (LU0002007)

- e) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des vasières et des zones inondables, tels le Pluvier doré *Pluvialis apricaria*, la Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, la Bécassine sourde *Lymnocyptes minimus*, le Chevalier gambette *Tringa totanus*, le Chevalier sylvain *Tringa glareola*, le Combattant varié *Philomachus pugnax*: maintien et amélioration des zones de nourrissage en halte de migration respectivement en hivernage;
- f) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des mégaphorbiaies et des roselières, tels le Râle d'eau *Rallus aquaticus*, Marouette ponctuée *Porzana porzana*, le Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola*, le Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*, la Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*, le Gorgebleu à miroir *Luscinia svecica* et le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*: maintien et amélioration des habitats de nidification respectivement de halte de migration;
- i) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Martin pêcheur *Alcedo atthis*: maintien et amélioration des zones de nourrissage, notamment les rivières à berges boisées; maintien et aménagement de quelques berges raides propices à la nidification;
- k) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des roselières et des mégaphorbiaies; conservation et aménagement de vieux peuplements de roselières avec pieds dans l'eau;
- l) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau et des zones inondables; restauration de la plaine alluviale et de son hydromorphologie; extension surfacique des vasières; aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau.

- *maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* : préservation et restauration des lisières, des bosquets et des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts*

alluviales; restructuration horizontale et verticale des lisières et des futaies; préservation et restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées ;

(11) Aspelt – Lannebur, Am Kessel (LU0002011)

- e) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des vasières et des zones inondables, tels la Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, la Bécassine sourde *Lymnocyptes minimus*, le Chevalier gambette *Tringa totanus*, le Chevalier sylvain *Tringa glareola* et le Combattant varié *Philomachus pugnax*: maintien et amélioration des zones de nourrissage en halte de migration;
- g) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des mégaphorbiaies et des roselières, tels le Râle d'eau *Rallus aquaticus*, la Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus*, le Gorgebleu à miroir *Luscinia svecica* et le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*: maintien et amélioration des habitats de nidification respectivement de halte de migration;
- i) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des roselières et des mégaphorbiaies; conservation et aménagement de vieux peuplements de roselières avec pieds dans l'eau;
- j) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau et des zones inondables; restauration de la plaine alluviale et de son hydromorphologie; extension surfacique des vasières; aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau;

*- maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* : préservation et restauration des lisières, des bosquets et des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales; restructuration horizontale et verticale des lisières et des futaies; préservation et restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées*

(12) Haff Réimech (LU0002012)

- a) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Blongios nain *Ixobrychus minutus*: maintien et amélioration des roselières, notamment des vieux peuplements avec pieds dans l'eau; préservation de la quiétude en période de reproduction dans les alentours des zones de nidification;
- b) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Butor étoilé *Botaurus stellaris*: maintien et amélioration des zones d'hivernage, notamment des roselières, surtout des vieux peuplements avec pieds dans l'eau; préservation de la quiétude en période d'hivernation; maintien, voire amélioration des zones de nidification potentielles;
- c) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des roselières, des mégaphorbiaies et autres zones humides, tels la Marouette ponctuée *Porzana porzana*, le Râle d'eau *Rallus aquaticus*, la Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus*, la Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*, le Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*, le Gorgebleu à miroir *Luscinia svecica*, Rémiz penduline *Remiz pendulinus* et le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*: maintien et amélioration des habitats de nidification respectivement de halte de migration;
- d) maintien dans un état de conservation favorable des populations du Busard des roseaux *Circus aeruginosus*: amélioration des zones de nidification potentielles et des zones de chasse en migration; préservation et amélioration des zones de nourrissage, notamment les roselières et

- autres zones humides;
- f) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des plans d'eau en période de nidification, tels la Sarcelle d'été *Anas querquedula*, le Fuligule morillon *Aythya fuligula*, le Fuligule milouin *Aythya ferina*, le Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* et le Grèbe huppé *Podiceps cristatus*;
 - h) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations du Martin pêcheur *Alcedo atthis*: maintien et amélioration des zones de nourrissage, notamment les rivières à berges boisées; maintien et aménagement de quelques berges raides propices à la nidification;
 - i) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations de l'Hirondelle de rivage *Riparia riparia*: maintien et aménagement de quelques berges raides propices à la nidification;
 - j) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Pic cendré *Picus canus*: maintien et aménagement de boisements diversement structurés, telles les forêts alluviales [...];
 - l) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des vasières, tels la Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, le Chevalier gambette *Tringa totanus*, le Chevalier sylvain *Tringa glareola* et le Combattant varié *Philomachus pugnax*: maintien et amélioration des zones de nourrissage en halte de migration respectivement en hivernage;
 - n) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des roselières et des mégaphorbiaies; conservation et aménagement de vieux peuplements de roselières avec pieds dans l'eau;
 - o) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des forêts alluviales;
 - q) maintien dans un état de conservation favorable et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure des berges;
 - r) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des vasières;

- *maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* : préservation et restauration des lisières, des bosquets et des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales; restructuration horizontale et verticale des lisières et des futaies; préservation et restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées.*

(13) Région du Kiischpelt (LU0002013)

- b) maintien dans un état de conservation favorable de la population de la Cigogne noire *Ciconia nigra*: maintien et restauration des zones de nourrissage, notamment des cours d'eau, des fonds de vallées et autres habitats humides; maintien et amélioration des zones de nidification notamment des forêts feuillues en futaie et préservation des arbres porteurs d'aire de cigogne; maintien respectivement aménagement ponctuel de l'habitat forestier et préservation d'une zone de protection forestière dans un rayon de 50 mètres autour des nids; maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau et des fonds de vallée; préservation de la quiétude en période de reproduction dans un rayon de 300 mètres autour des sites de nidification et des zones de nourrissage;
- e) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*: préservation et restauration des lisières, des bosquets et des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales; restructuration horizontale et verticale des lisières et

- des futaies; préservation et restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées;
- k) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des cours d'eau, tels le Martin pêcheur *Alcedo atthis*, le Cincle plongeur *Cinclus cinclus* et la Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*: maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure des cours d'eau; maintien et amélioration des structures nécessaires pour la nidification;
 - l) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des cours d'eau, tel le Harle bièvre *Mergus merganser*: maintien et amélioration des zones de nourrissage en hivernage, notamment les cours d'eau; maintien et amélioration de la qualité de l'eau;
 - o) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau et des fonds de vallée; restauration de la plaine alluviale et de son hydromorphologie; aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau;
 - p) maintien dans un état de conservation favorable, restauration et extension surfacique des forêts alluviales;

(14) Vallées de l'Attert, de la Pall, de la Schwébech, de l'Aeschbech et de la Wëllerbaach (LU0002014)

- j) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des roselières, des mégaphorbiaies et autres zones humides, tels le Râle d'eau *Rallus aquaticus*, la Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* et le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*: maintien et amélioration des habitats de nidification respectivement de halte de migration;
- k) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des cours d'eau, tel le Martin pêcheur *Alcedo atthis*, le Cincle plongeur *Cinclus cinclus* et la Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*: maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure des cours d'eau; maintien et amélioration des structures nécessaires pour la nidification;
- m) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*: préservation et restauration des lisières, des bosquets et des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales; restructuration horizontale et verticale des lisières et des futaies; préservation et restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées;
- o) maintien dans un état de conservation favorable de la population de la Cigogne noire *Ciconia nigra*: maintien et restauration des zones de nourrissage, notamment des cours d'eau, des fonds de vallées et autres habitats humides; maintien et amélioration des zones de nidification notamment des forêts feuillues en futaie et préservation des arbres porteurs d'aire de cigogne; maintien respectivement aménagement ponctuel de l'habitat forestier et préservation d'une zone de protection forestière dans un rayon de 50 mètres autour des nids; maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau et des fonds de vallée; préservation de la quiétude en période de reproduction dans un rayon de 300 mètres autour des sites de nidification et des zones de nourrissage;
- q) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau, des plans d'eau et des fonds de vallée; restauration de la plaine alluviale et de son hydromorphologie; aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau;
- r) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des friches humides et

- des mégaphorbiaies; fauchage très tardif et pluriannuel;
- s) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des roselières; conservation et aménagement de vieux peuplements de roselières avec pieds dans l'eau;

(15) Région de Junglinster (LU0002015)

- j) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des roselières, des mégaphorbiaies et autres zones humides, tels le Râle d'eau *Rallus aquaticus*, la Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* et le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*: maintien et amélioration des habitats de nidification respectivement de halte de migration;
- k) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des cours d'eau, tel le Martin pêcheur *Alcedo atthis*, le Cincle plongeur *Cinclus cinclus* et la Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*: maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure des cours d'eau; maintien et amélioration des structures nécessaires pour la nidification;
- m) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales tels la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* et le Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*: préservation et restauration des lisières, des bosquets et des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses; restructuration horizontale et verticale des lisières et des futaies; préservation et restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées;
- r) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau, des plans d'eau et des fonds de vallée; restauration de la plaine alluviale et de son hydromorphologie; aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau;
- s) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des friches humides et des mégaphorbiaies; fauchage très tardif et pluriannuel;
- t) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des roselières; conservation et aménagement de vieux peuplements de roselières avec pieds dans l'eau;

(16) Région de Mompach, Manternach, Bech et Osweiler (LU0002016)

- j) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des roselières, des mégaphorbiaies et autres zones humides, tels le Râle d'eau *Rallus aquaticus*, la Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* et le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*: maintien et amélioration des habitats de nidification respectivement de halte de migration;
- k) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des cours d'eau, tel le Martin pêcheur *Alcedo atthis*: maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure des cours d'eau; maintien et amélioration des structures nécessaires pour la nidification;
- m) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales tels la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* et le Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*: préservation et restauration des lisières, des bosquets et des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses; restructuration horizontale et verticale des lisières et des futaies; préservation et restauration des plaines alluviales avec

- des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées;
- p) maintien dans un état de conservation favorable de la population de la Cigogne noire *Ciconia nigra*: maintien et restauration des zones de nourrissage, notamment des cours d'eau, des fonds de vallées et autres habitats humides; maintien et amélioration des zones de nidification notamment des forêts feuillues en futaie et préservation des arbres porteurs d'aire de cigogne; maintien respectivement aménagement ponctuel de l'habitat forestier et préservation d'une zone de protection forestière dans un rayon de 50 mètres autour des nids; maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau et des fonds de vallée; préservation de la quiétude en période de reproduction dans un rayon de 300 mètres autour des sites de nidification et des zones de nourrissage;
- r) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau, des plans d'eau et des fonds de vallée; restauration de la plaine alluviale et de son hydromorphologie; aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau;
- s) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des friches humides et des mégaphorbiaies; fauchage très tardif et pluriannuel ;
- t) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des roselières; conservation et aménagement de vieux peuplements de roselières avec pieds dans l'eau;

(17) Région du Lias moyen (LU0002017)

- k) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des roselières, des mégaphorbiaies et autres zones humides, tels le Râle d'eau *Rallus aquaticus*, la Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* et le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*: maintien et amélioration des habitats de nidification respectivement de halte de migration;
- l) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des vasières et des zones inondables, telles la Bécassine des marais *Gallinago gallinago* et la Bécassine sourde *Lymnocyptes minimus*: maintien et amélioration des zones de nourrissage en halte de migration respectivement en hivernage;
- m) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des cours d'eau, tel le Martin pêcheur *Alcedo atthis* et du Cincle plongeur *Cinclus cinclus*: maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure des cours d'eau; maintien et amélioration des structures nécessaires pour la nidification;
- o) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales tels la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* et le Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*: préservation et restauration des lisières, des bosquets et des paysages semi-ouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses; restructuration horizontale et verticale des lisières et des futaies; préservation et restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées;
- s) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau, des plans d'eau et des fonds de vallée; restauration de la plaine alluviale et de son hydromorphologie; aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau;
- t) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des friches humides et des mégaphorbiaies; fauchage très tardif et pluriannuel;
- u) maintien dans un état de conservation favorable et extension surfacique des roselières; conservation et aménagement de vieux peuplements de roselières avec pieds dans l'eau;

(18) Région de Schuttrange, Canach, Lenningen, Gostingen (LU0002018)

- b) maintien dans un état de conservation favorable de la population de la Cigogne noire *Ciconia nigra*: maintien et restauration des zones de nourrissage, notamment des cours d'eau, des fonds de vallées et autres habitats humides; maintien et amélioration des zones de nidification notamment des forêts feuillues en futaie et préservation des arbres porteurs d'aire de cigogne; maintien respectivement aménagement ponctuel de l'habitat forestier et préservation d'une zone de protection forestière dans un rayon de 50 mètres autour des nids; maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau et des fonds de vallée; préservation de la quiétude en période de reproduction dans un rayon de 300 mètres autour des sites de nidification et des zones de nourrissage;
- i) maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population de la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*: préservation et restauration des lisières, des bosquets et des paysages semiouverts, notamment des milieux humides, ainsi que des futaies lumineuses, ripisylves et forêts alluviales; restructuration horizontale et verticale des lisières et des futaies; préservation et restauration des plaines alluviales avec des strates herbacées, buissonnantes et boisées diversement structurées;
- l) maintien dans un état de conservation favorable et restauration des populations des oiseaux des cours d'eau, tel le Martin pêcheur *Alcedo atthis*, le Cincle plongeur *Cinclus cinclus* et la Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*: maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de la structure des cours d'eau; maintien et amélioration des structures nécessaires pour la nidification;
- m) maintien et amélioration de la qualité de l'eau, de la structure des cours d'eau, des plans d'eau et des fonds de vallée; restauration de la plaine alluviale et de son hydromorphologie; aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau;